



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Répartition des sections et services de l'administration communale

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel s'est réuni de manière informelle lundi 23 octobre dans la composition qui sera la sienne à partir du 1^{er} janvier 2018. Il a procédé à la répartition des sections et services de l'administration communale, ainsi que des suppléances, suite à la démission annoncée par Olivier Arni pour la fin de l'année.

Dès le 1^{er} janvier 2018, la répartition des dicastères au sein du Conseil communal sera la suivante: M. Fabio Bongiovanni, président, sera le directeur de l'**Economie**, des **Finances** et des **Ressources humaines**. Mme Christine Gaillard, vice-présidente, prendra la direction de l'**Urbanisme**, de la **Mobilité** et de l'**Environnement**. M. Thomas Facchinetti sera chargé de la **Culture et intégration**, des **Sports** et du **Tourisme**. Mme Violaine Blétry-de Montmollin dirigera l'**Agglomération**, les **Infrastructures** et la **Sécurité**. Enfin, Mme Anne-Françoise Loup sera la nouvelle directrice de l'**Education**, de la **Santé** et de l'**Action sociale**.

Lors de sa réunion informelle, qui s'est déroulée dans un état d'esprit constructif et serein, le Conseil communal a veillé à une répartition équilibrée et cohérente des sections et services en vue d'une action efficace et collégiale de l'exécutif. Il se réjouit d'accueillir sa nouvelle collègue, qui a accepté son élection, et a réaffirmé sa volonté de travailler de manière transversale et en réseau.

La décision de principe prise ce lundi sera officialisée lors de la première séance du Conseil communal de l'année 2018.

Neuchâtel, le 24 octobre 2017

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires:

Fabio Bongiovanni, président du Conseil communal, tél. 032 717 71 02,
courriel : fabio.bongiovanni@ne.ch